



Royan, le 05 octobre 2018

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

**Lundi 15 octobre 2018
à 18 h 00
Salle du Conseil**

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du mercredi 18 juillet 2018
 - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
-
1. Incorporation des résultats 2017 de fonctionnement et d'investissement, du budget annexe "camping municipal de Royan", au budget principal de la commune.
 2. Budget supplémentaire 2018 - Budget principal.
 3. Attribution de subventions au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) pour l'année 2018.
 4. Attribution de subventions à diverses associations - Année 2018.
 5. Admission de créances en non valeur et de créances éteintes - Budget principal.
 6. Société d'Économie Mixte Immobilière de la Saintonge (SEMIS) - Approbation des comptes de l'exercice 2017.
 7. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs, à conclure entre la Ville de Royan et l'association "Royan Océan Club Golf" pour l'année 2018.
 8. Succession René ROSSIGNOL - Incorporation dans le domaine communal des parcelles cadastrées sections BL n° 3, BL n° 5, BL n° 36, BL n° 45, BZ n° 25, CE n° 47 et CM n° 45.
 9. Protocole d'accord transactionnel.
 10. Adoption de la Charte de la vie associative royannaise.
 11. Biens présumés vacants et sans maître - Incorporation dans le domaine communal.

12. Transfert de la compétence en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à compter du 1er janvier 2018 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC).

13. Révision libre des attributions de compensation par intégration des montants de la dotation de solidarité communautaire - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC).

14. Transfert de la compétence en matière de l'aménagement, l'entretien et la gestion des terrains familiaux locatifs à compter du 1er janvier 2018 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC).

15. Engagement dans le dispositif service civique et demande de renouvellement d'agrément.

16. Mise en place des Parcours Emplois Compétences (P.E.C).

17. Personnel territorial : modification du tableau des effectifs de la Ville annexé au Budget Primitif de l'exercice 2018.

Questions diverses



Le Maire,

Patrick MARENGO